



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



*Numéro spécial
Octobre 2025*

La Revue **Gouvernance** **Développement**

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Développement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Bénin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bébê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanahi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Broux de IsmaëïKOFFI**, MC, Université Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane KOIFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangor Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Bénya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHEBIELLA Eric Damien**, MR, IRSN-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDoh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODiomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOUGnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OUlAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie / Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagaté, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseyopo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomiso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénou et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

SOMMAIRE

GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE	
KOUAME Konan Simon	1-15
LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE	
ANGORA N'gouan Yah Pauline épse ASSAMOI	16- 25
IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA	
ABAKAR Ousmane Abdallah	26- 40
GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN	
AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand	41- 54
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE	
ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard.....	55-72
LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)	
DÉDÉ Jean Charles	73-92
PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO	
SANKARA Yassia	93-114
LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE	
Robert Lorimer ZOUKPÉ	115-128
INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS	
BAGAN Dègnon	129-151
LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF	

**COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A
TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR
ACADEMIC INSTITUTIONS**

DOFFOU N'Cho François 152-166

**LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA
DÉMOCRATIE EN AFRIQUE**

BONANÉ Rodrigue Paulin 167-184

**L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBESIEN : UNE ACTUALISATION DE LA
SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN
AFRIQUE**

KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra 185-199

L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE

Youssouf DIARRASSOUBA 200-209

**GOUVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS :
POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS
AFRICAINS**

KOFFI Éric Inespéré 210-229

**INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO :
PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ETAT ET CONSTRUCTION DE
L'INSTABILITE SOCIO POLITIQUE**

ZERBO Armel Tiessouma Théodore 230-247

**LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET
POLITIQUE**

Moulo Elysée KOUASSI 248-261

**BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE
IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S *TIES THAT TETHER* ADAMA
Kangni 262-275**

***GOUVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS
POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE***

Koffi Améssou ADABA et Leonie Rosa BACK 276-301

**L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES
ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE
ALKARAKPEY Méyssouun 302-317**

LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE AMEWU Yawo Agbéko	318-331
DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE AMOIKON Guy Roland	332-346
LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE ATTATI Afî	347-367
EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES BAYILI Piman Alain-Raphaël	368-390
CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994 Mabi BINDITI	391-407
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki	407-424
DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU ESSOH Lohoues Olivier	425-444
LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SÉNÉGAL FAYE Seynabou	445-460
LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REPONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROISME ET	
ACTIVITES ASSIMILEES HAROUNA ZAKARI Ibrahim	461-478
GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES LOMPO Miyemba	479-495

REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire	496-509
« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ? NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE OUATTARA Baba Hamed	532-545
LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIE À LA FIN DU XVIIIE SIÈCLE OUATTARA Harouna	546-560
INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 –2024 RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry	561-579
SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE <i>SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS</i> SAMA François	580-595
LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS SANOGO Amed Karamoko	596-610
L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES SILUE Nahoua Karim.....	611-628
RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari	629- 644
GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION YABOURI Namiyate.....	645-662
LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / ARICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS	
AMADOU ABDOULAHI Oumar Amadou	681-701
LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICAIN : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINSDE LA GOUVERNANCE	
BROU Brou Séraphin	720-736
LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !	
PLÉHIA Séa Frédéric	737-753
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)	
ADIKOU Missiagbéto	766-786
DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko	787-803
GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEFI ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN	
AZAB À BOTO Lydie Christiane	804-818
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN	
BELLO Afissou.....	819-835
LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien	836-851
LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i>¹ ET <i>LE MALDE TERRE</i>² D'HENRI DJOMBO	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE	
GALA Bi Gooré Marcellin	865-881
LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST	
Dr KAMATE Ismaël	882-900
KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE	
KONE Seydou.....	919-932
YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIO POLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020	
KOUADIO Kouakou Didié	933-948
LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ	949-960
GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS	
TAKI Affoué Valéry-Aimée	978-990
LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÉSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE	
YAO Akpolê Koffi Daniel.....	1010-1022
GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON	Clarissee Maryse MIMBUIH M'ELLA
	1023-1037
LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES	

COSMOGONIQUES TOUKO Arinte.....	1038-1050
GOUVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac	1051-1070
DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE ASSAHON Ahou Anne-Nadège.....	1071-1088
LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ? DAH Nibaoué Édith.....	1089-1101
STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE Alain Messoun ESSOI	1102-1123
FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE KOUASSI N'Goh Thomas	1124-1137
APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES Joëlle Fabiola NSA NDO	1138-1156
« ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE » SAMBO Jean Jonasy Fils	1157-1184
DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....	1185-1203
GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES DIALLO Fousseny	1204-1231
AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ <i>Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME</i>	1232-249

LE GENRE À L'EPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIECLE : QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?	
ABALO Miesso	1250-1264
LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?	
BAMAZE N'GANI Essozimina	1265-1281

Gouvernance politique

**CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE
DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE
TOGOLAISE DE 1924 à 1994**

Mabi BINDITI

**Université de Lomé, Laboratoire d'Analyse d'histoire Sociopolitique (LaHisPo),
Lomé-Togo**

**Département d'Histoire et d'Archéologie
Spécialité : Gouvernance Politique (GPO)**

Résumé :

Plus d'une décennie avant les indépendances, la gouvernance politique et socio-économique du Togo a connu une évolution liée aux réformes entreprises par le pouvoir colonial français. C'est ainsi qu'au milieu des années 1940, les instituteurs ont été impliqués dans la lutte pour l'accession de ce pays à la souveraineté internationale (N.L.Gayibor, 2005, tome II p.286). Ces derniers constituant l'élite intellectuelle et la chefferie traditionnelle formant les Conseils de Notables indigènes institués par la France avaient été impliqués dans la gestion des affaires. Ce fut le cas de celui de Bassari¹ dans lequel se trouvaient les chefs traditionnels de Dankpen en pays Konkomba et son élite intellectuelle. La gouvernance politique a ainsi évolué dans tous ses aspects au Togo en général ainsi que l'émergence la vie politique à Dankpen en pays Konkomba.

Dans le but d'apporter leur pierre à l'édification et à la gouvernance de la nation togolaise, ceux-ci ont joué un rôle important à travers diverses actions politiques. L'objectif du présent article est d'analyser le rôle joué par l'élite intellectuelle et la chefferie traditionnelle de Dankpen en pays Konkomba dans la gouvernance politique et socio-économique du Togo.

L'approche documentaire utilisée est variée et fondée sur la consultation des mémoires, les rapports, les thèses et les sources orales

Mots clés : Chefferie traditionnelle, élite, gouvernance, politique.

¹ Créé le 1^{er} janvier 1924 par le gouverneur Auguste Bonnecarrère.

Abstract:

More than a decade before independence, the political, administrative, and socio-economic governance of Togo experienced evolution due to the political reforms undertaken by the French colonial power. Thus, in the mid-1940s, teachers were involved in the struggle for Togo's accession to international sovereignty (N.L.Gayibor, 2005, 286, tome II). These teachers, constituting the intellectual elite, and the traditional chieftaincy forming the Indigenous Notables Councils established by France, were involved in managing political or administrative affairs in their respective localities. This was the case with the Council of Notables of Bassari, which included the traditional chiefs of Dankpen in Konkomba locality and its intellectual elite. Political governance thus evolved in all its aspects in Togo in general, as well as the emergence of political life of Dankpen in Konkomba locality.

In order to contribute to the building and governance of the Togolese nation, the traditional chieftaincy and the intellectual elite of the time, emerging from the colonial school, played an important role through various political actions. The objective of this article is to analyze the role played by the intellectual elite and the traditional chieftaincy of Dankpen in Konkomba locality in the political and socio-economic governance of Togo.

Key words: Governance, politics, elite, traditional chieftaincy.

Introduction

De 1922 à 1924, l'administration française a mis en place des Conseils de Notables indigènes qui sont impliqués dans l'administration puis la gestion de certaines affaires. Il y a eu le Conseil de notable de Bassari. C'est dans ledit conseil que les chefs cantons nommés à l'instar de Dalaré du canton de Nawaré vers 1926, Oudine de Guérin-kouka en 1936, Issifou de Bapuré en 1941 en pays konkomba ont joué un rôle important en matière socio-politique.

Au milieu des années 1940, les instituteurs ont été impliqués dans la lutte pour l'accession du Togo à la souveraineté internationale (N.L. Gayibor, 2005, 286, tome II, p.286).

Ainsi, Nanamalé Gbegbeni 10 étant l'un des « évolués » de la partie qui va prendre par la suite le nom de Dankpen entre sur la scène politique et devient le porte-parole de l'UCPN dans cette zone. Malgré le grand rôle joué par ces acteurs, ils étaient toujours sous la domination coloniale. Ce constat nous amène à poser la question suivante :

Quelle a été la partition de cette chefferie traditionnelle et l'élite dans la gouvernance politique à Dankpen puis dans l'émergence politique du Togo ?

L'objectif de cette étude est de mettre en lumière la contribution de ces acteurs dans les diverses actions politiques du Togo depuis l'époque coloniale française jusqu'à 1994.

Afin d'accorder une valeur scientifique à notre étude, nous avons eu recours à une documentation sur la vie politique et la gestion administrative du Togo. Nous avons ainsi consulté de nombreuses sources qui sont regroupées en trois catégories à savoir les sources écrites (les ouvrages généraux auxquels s'ajoutent les thèses, les articles et mémoires), les sources orales et les sources archivistiques.

Comme plan de notre travail, nous commençons d'abord par une brève introduction suivie d'une problématique, ensuite viennent les trois principaux points notamment : *la chefferie traditionnelle konkomba et le pouvoir politique de 1924 à 1945, l'émergence de la vie politique et la naissance de l'élite intellectuelle puis Dankpen dans la gouvernance politique après 1960 et enfin la conclusion suivie des sources et bibliographie.*

1. La chefferie traditionnelle konkomba et le pouvoir politique de 1924 à 1945

Les français ont pris possession du territoire togolais à la suite de la défaite allemande pendant la Première Guerre mondiale de 1914 à 1918, ils ont conservé les découpages allemands mais seulement que les circonscriptions créées par les allemands furent rebaptisées dès le 04 décembre 1915 en « cercles » comprenant chacun des subdivisions administratives (N. L.Gayibor, 1997, p. 124-127).

Le régime de mandat fut entériné en 1922, Auguste Bonnecarrère, institua les Conseils des Notables indigènes par arrêté du 17 février 1922. C'est dans ce sens qu'il a été le Conseil des Notables à Bassari le 1er janvier 1924 (L. N. Napo Kakaye, 2010, p.229). Dès lors, les premiers membres de ladite institution furent les chefs de ces cantons. Parmi ces derniers figurent les cantons konkomba de la partie qui va devenir Dankpen notamment le canton de la « Dakpé » ou Naware, canton de Bapuré (L. N. Napo Kakaye, 2010, p.231). A ces deux premiers cantons se sont ajoutés ceux de Guérin-kouka, Kidjaboun et Katchamba créés vers les années 1930 (L. N. Kakaye Napo, 2010, p.232-233). Les différents chefs canton du pays konkomba ont joué un rôle majeur pour l'administration coloniale française.

A la création du conseil des notables dans la subdivision de Bassari, le pays konkomba était représentée par deux cantons notamment le canton de la Dakpé (Nawaré) avec pour chef

Borofo et le canton de Bapuré avec pour chef Maman Gani. A partir des années 1930 et 1940, les cantons de Dankpen vont passer de deux (2) à sept (7) soit cinq (5) cantons qui sont à nouveaux représentés notamment Guérin-kouka, Kidjaboun, Katchamba, Nangbaon (Namon) et le canton de l’Oti (Nandouta (L. N.NAPO, 2010, p.233).

1.1. La place de la chefferie traditionnelle dans le conseil des notables

La chefferie traditionnelle jouissait dans une certaine mesure d'un prestige au sein de la population administrée. Elle constituait une sorte d'assemblée régionale siégeant aux chefs-lieux de cercle, de circonscription ou chef-lieu de subdivision de cercle. Ses que sont les chefs avait une certaine notoriété incontestée.

Toute personne qui touche sur le milieu ambiant dans lequel elle vit, soit par sa profession, soit par sa fortune ou encore par son âge tout simplement...le notable est en somme une personne que la population connaît par son influence, son prestige et son autorité. (Gbédemah, 1984, p. 56).

Ces conseils de notables étaient des assemblées régionales siégeant aux chefs-lieux de cercle, de circonscription ou chef-lieu de subdivision de cercle. Ils se composaient de notables comme l'indique le nom, c'est-à-dire :

« Toute personne qui touche sur le milieu ambiant dans lequel elle vit, soit par sa profession, soit par sa fortune ou encore par son âge tout simplement...le notable est en somme une personne que la population connaît par son influence, son prestige et son autorité ». (Gbédemah, 1984, p. 56).

1.1.2 Le fonctionnement de la chefferie traditionnelle vis-à-vis du pouvoir colonial

Sur le plan fonctionnel, le conseil de notables se réunissait en assemblée ordinaire tous les trois (3) et sur convocation du commandant de cercle, ou du commissaire de la République soit du chef de subdivision (E. Assimah-Kpatcha, 1997, p. 95). Il y avait toujours un interprète puis un secrétaire archiviste chargé de rédiger les procès-verbaux et de les transcrire sur un registre. Les célèbres secrétaires dudit conseil dans la subdivision de Bassari où siégeaient les chefs konkomba de Dankpen furent Kakaye Napo et Fare Djato. (Kakaye Napo, 2010, p.109). Lors de ces diverses réunions, des questions concernant les populations indigènes ou autochtones étaient souvent discutées: la perception des impôts, le

développement des cultures 26 industrielles, la prophylaxie de la pathologie du sommeil (précaution propre à préserver d'une maladie), l'exécution des travaux publics.

La chefferie était consultée lorsque le commissaire le désirait sur les questions relatives à la fixation du taux de rachat des prestations, de répartition et exécution des prestations en nature pour ceux qui n'avaient pas été autorisés à effectuer le rachat, de tarification des patentés indigènes, du droit de place sur le marché et autres taxes indigènes. En clair, la compétence du conseil des notables se limitait à donner un avis consultatif sur les questions qui lui étaient soumises par le pouvoir colonial. Ils chargés sous ordre du pouvoir colonial de faire exécuter les travaux, mesures d'hygiène et d'assainissement, faire entrer les impôts. Ces conseils de notables étaient des « bénis oui oui » partout où ils existaient car ils n'avaient pas une grande influence dans les prises de décisions. Ils étaient des instruments dociles aux mains de l'administration coloniale et leur avis n'était tenu compte que sur des questions que le pouvoir colonial jugeait utiles (E. Assimah-Kpatcha, 1997, p. 95).

1.1.3. Le rôle de la chefferie traditionnelle dans le pouvoir colonial

La chefferie traditionnelle était porte-parole de la population auprès de l'administration coloniale. Considérés comme fonctionnaires, les chefs étaient chargés des actions de liaisons et de contrôle, à la fois délégués ou agents de l'autorité, gardiens et dépositaires de ses consignes et défenseurs des intérêts leur population respective. En matière administrative, les chefs canton s'occupaient de la gestion de la population et le contrôle des recouvrements fiscaux opérés par les chefs de village, la répartition des prestations et des réquisitions des villages. De même, ils devaient signaler les épidémies ou épizooties à l'autorité administrative. Dans le domaine judiciaire, les chefs cantons ont la qualité de police judiciaire et jouaient le rôle de conciliateur en matière civile et commerciale, assuraient le maintien de l'ordre public (E. Assimah-Kpatcha, 1997 p.98). Dans ce sens, ils pouvaient résoudre les problèmes essentiels tels que ceux des femmes, de la sorcellerie et des terres surtout lorsque ces cas n'étaient pas de grande ampleur.

Par leur intermédiaire, l'administration coloniale est parvenue à mettre la main sur les populations locales qui au début étaient totalement indociles. L'administration reconnaissant énormément la vaillance ou prouesse de ces chefs de la partie de Dankpen qui faisaient de grands surtout malgré le caractère insoumis et violent de leurs populations même si des limites ou inertie étaient constatées à certains égards. Comme exemple de cette reconnaissance, nous notons les décorations qu'ils recevaient après de vives félicitations (N.

L. Kakaye Napo, 2010, p. 109-110). Voici ce que dit le chef de subdivision Marc Darnois sur le chef Oudine de Guérin-kouka 51 ans en 1946 :

Il a de très bons rapports avec les autorités, intelligent et avisé ; Oudine est un collaborateur précieux. Il est très écouté dans son canton. Son autorité est reconnue par tous les chefs de villages. Le commandant de cercle J. Lemoine fait de très bonnes appréciations sur lui en ces termes : Excellent Chef, jouissant d'une autorité incontestable sur des populations plutôt turbulentes. Il fait rentrer l'impôt rapidement. Bon rendement pour les diverses cultures et les tâches qui lui ont été confiées, notamment le recrutement des élèves de l'école de Guérin-kouka.

Sur Nandjirgma de Kidjaboun âgé de 69 ans en 1946, le chef de subdivision dit de lui

qu'il est presque impotent, a une grande activité d'esprit et renseigné sur ce qui se passe dans son canton. Chef de clan Bitchaboba, il a une influence marquée sur ses ressortissants. Très autoritaire, il est craint par ses propres fils qui l'aident dans l'administration de son canton et qu'il poursuivait en justice à la moindre incartade c'est-à-dire écart de conduite ou incohérence (N. L. Kakaye Napo, 2010, p. 109-110).

• **Rôle politique**

Sur le plan politique, ces chefs de canton konkomba ont également pesé par leur expérience ou charisme dans le conseil de notables dans la subdivision de Bassari. C'est l'exemple de Dalaré de Nawaré qui, très expérimenté, avisé, écouté et influent a été élu vice-président dudit conseil le 24 mars 1938. (N. L. Kakaye Napo, 2010, p. 232-233). Pareil pour la Décoration à l'Etoile Noire du Benin reçue par Dalaré de Nawaré, Oudine de Guérin-kouka, Nandjirgma de Kidjaboun etc... Oudine de Guérin-kouka, avec Dalaré, qui outre leurs fonctions de membres du conseil des Notables, furent admis comme membres également de la SIP au nom de leurs pairs et des populations des différents cantons konkomba.

2. L'émergence de la vie politique et la naissance de l'élite intellectuelle

L'adoption du décret n°46-6 du 18 janvier 1946 portant réorganisation administrative du territoire au Togo, il fut alors créé par les décrets des 18 et 26 octobre 1946 une Assemblée 57 représentative qu'on appelle Assemblée Territoriale (O. Yagla, 1992 cité par K.O. Bassanh, 2014, p.30) sur l'étendue du territoire togolais. Les togolais ont saisi cette opportunité pour développer leurs aspirations politiques, exprimer plus de revendications socio-économiques. Partant de là, ils ont créé des partis politiques, vecteurs de ces idéaux.

Au même moment, cette émergence politique a été consécutive à une réforme administrative et institutionnelle marquée par la suppression des Conseils de Notables créés en 1924 remplacés par les conseils de circonscription institués par l'arrêté n°493-51 / AP du 16 juillet 1951 (M. Kanibani, 2012, p.23). Ainsi les réformes qui ont favorisé la création des partis politiques dès 1946 ont jété les bases de la vie politique. Elles vont permettre l'arrivée

sur la scène politique togolaise l'Union des Chefs et des Populations du Nord (UCPN) et la Justice, Union, Vigilance, Éducation, Nationalisme, Ténacité et Optimisme (JUVENTO) (C. K. Agba, 2002, p.148-149).

L'élite et la chefferie traditionnelle de Dankpen en pays konkomba ont joué un rôle significatif dans cette gouvernance qui devient pure politique.

2.1. Les acteurs de la vie politique à Dankpen à partir de 1946

Il s'agit des chefs traditionnels à l'instar de Oudine de Guérin-Kouka , Dalaré de Nawaré , Oyombo Djanékala de Katchamba, Gnamala Nandjrigma de Kidjaboun auxquels s'ajoutent le leader Robert Nanamalé Gbegbeni tous militants de l'UCPN. Robert Nanamalé GBEGBENI, est le leader incontesté et la grande figure de la vie politique de Dankpen en pays Konkomba (N. L. Kakaye Napo, 2010, p. 234).

Ce fut d'ailleurs ce militantisme dévoué en faveur de l'UCPN qui va permettre par la suite à Robert Nanamalé Gbegbeni d'être « notable bien reconnu et connu ou populaire en pays konkomba » (C.K. Agba, 2002, p.152). Il va être aidé dans sa lutte politique en faveur des populations de Dankpen par ses confrères c'est-à dire d'autres leaders de la zone surtout Pierre Djato Monsila qui va défendre les couleurs de la JUVENTO.

A ce dernier viendront s'ajouter d'autres leaders formant toujours l'élite konkomba de Dankpen comme Pierre Monsila Djato de la JUVENTO, Yagninim Bitokotipou du CUT.

2.2. Les actions politiques menées par l'élite intellectuelle et la chefferie traditionnelle

Au départ le peuple konkomba tout comme les autres peuples du nord-Togo majoritairement illettrées et ignorant la valeur des élections, s'intéressaient en fait très peu à la politique par rapport à celles du sud un peu plus évoluées.

Selon Nighèline Ibouko² :

Se rendre part à une réunion politique ou aller se faire inscrire sur les listes électorales étaient pour les populations konkomba, une corvée ou perte de temps. Elles préféraient vaquer à leurs occupations pour, d'une part, assurer leur survie quotidienne et d'autre part s'acquitter du paiement des différentes taxes qui les accablaient.

Mais grâce aux meetings et campagnes de sensibilisation de proximité organisés par les chefs traditionnels à l'instar de Oudine de Guérin-Kouka, Dalaré de Nawaré , Oyombo Djanékala de Katchamba, Gnamala Nandjrigma de Kidjaboun et surtout du leader Nanamalé Gbegbeni de l'UCPN, ces populations ont commencé par sortir massivement puis s'intéresser davantage à la vie politique.

² Ibouko Nighèline (81 ans), ex-secrétaire du chef canton de Nandouta depuis 1969 (entretien réalisé le 1er Août 2022 à son domicile à Nandouta.

Pour ce faire, les chefs cantons et les chefs de villages étaient impliqués dans la distribution des cartes d'électeurs à leurs populations respectives en âge de voter.

Les chefs traditionnels du pays konkomba, des acteurs politiques de première ligne. Ils ont joué un rôle indéniable dans les affaires politiques et administratives. Que ce soit dans ou dans les cantons, ces chefs furent des propagateurs d'informations, les mobilisateurs des populations.

Selon Tittora Arim Warrasso :

Ces chefs traditionnels étaient chargés de passer les informations à travers les gongs à chaque fois que le besoin se présentait pour attirer l'attention des habitants concernant des événements politiques. En matière politique justement, les chefs étaient toujours au courant des différentes informations de leur territoire : passage des candidats pour la campagne électorale, journées de sensibilisation, déroulement de vote.

De façon résumée ils ont participé à diverses actions politiques comme :

- ✓ L'installation de l'Assemblée Territoriale puis aux diverses Assemblée Législatives du Togo;
- ✓ la participation aux manifestations de la proclamation de l'indépendance;

*La participation aux diverses échéances électorales :

- ✓ L'élection des délégués du 12 juin 1955
- ✓ élections législatives togolaises de 1979
- ✓ législatives du 24 mars 1985
- ✓ l'élection présidentielle du 25 août 1993
- ✓ élections législatives des 6 et 20 février 1994
- ✓ La représentation des chefs konkomba au Conseil des notables et dans la Société Indigène de Prévoyance (SIP)
- ✓ Les chefs : responsables du commandement indigène
- ✓ Le militantisme au sein de l'UCPN et ensuite du RPT
- ✓ Siège ou représentation à l'Assemblée Territoriale puis aux diverses Assemblée Législatives
- ✓ La participation aux manifestations de la proclamation de l'indépendance
- ✓ La participation à la Conférence Nationale Souveraine (CNS) du 8 juillet au 28 août 1991³.

³ Mapi N agé de 52 ans, Responsable des Assurances à la Direction générale de SUNU-BANK, entretien réalisé dans son bureau sis au centre-ville à l'Avenue Klebert Dadjo le 18 juillet 2022.

2.3. Les grands évènements politiques connus par l'élite et la chefferie traditionnelle

Ils sont multiples et parmi eux, il faut retenir les échéances électorales de 1950, 1951, du 30 mars 1952, du 12 juin 1955, la République Autonome du 24 août 1956, le référendum du 28 octobre 1956, les législatives du 27 avril 1958, le processus de l'indépendance du 27 avril 1960, les élections législatives du 30 décembre 1979, les élections législatives du 24 mars 1985, la Conférence nationale souveraine du 08 au 28 août 1991, l'élection présidentielle du 25 août 1993, les élections législatives des 6 et 20 février 1994⁴.

Ces grands évènements politiques avaient marqué une étape décisive dans la vie politique de Dankpen surtout les élections du 12 juin 1955⁵. Cette élection connaît pour la première fois de son histoire l'envoi le 1er délégué konkomba, le nommé Nanamalé Gbegbeni comme candidat sous l'étendard de l'UCPN. En effet, il fut voté en métropole une loi le 16 avril 1955 qui réorganise les institutions territoriales et régionales au Togo. Elle se traduit par la création d'un conseil de gouvernement composé de 5 membres élus et 4 membres désignés autour du commissaire de la République (K. Kadanga, 1992, p.9). Cette loi apporte aussi une réforme fondamentale et donne des pouvoirs plus étendus aux élus. L'Assemblée peut dès lors émettre une opinion sur les problèmes d'ordre politique ou relatifs à l'avenir du Togo. Du coup, en application de cette loi, l'Assemblée territoriale élue le 30 mars 1952 est dissoute le 4 mai 1955 et le corps électoral est convoqué par des élections anticipées fixées au 12 juin 1955 (K. Kadanga, 1992, p.9).

Ainsi, selon Tehoul Biyir⁶ :

Chaque chef traditionnel, par défaut de temps, devait désigner une personne capable lui rapporter fidèlement les nouvelles émanant de l'administration. De surcroît, certains chefs traditionnels du nord sont illettrés, raison pour laquelle ils vont être secondés par les hommes dits « évolués ». C'est dans cette logique que Oudine Koussandja, chef canton de Guérin-Kouka, chef supérieur des konkomba d'alors dans l'unanimité avec ses pairs, autres chefs de cantons konkomba, va désigner Robert Nanamalé Gbegbeni, son homme de confiance, comme le délégué de Guérin-Kouka sous les couleurs de l'UCPN, parti dont il défend les couleurs dans le cercle de Bassari.

⁴ Charles Kondi Agba : Professeur Titulaires des Universités, ex-ministre Agé de 74 ans : entretien réalisé à son domicile le 04 juillet 2022 à siège du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) sis Hédzranawoé (Lomé)

⁵ Tittora Arim Warasso, instituteur principal, directeur d'école à la retraite, âgé de 73 ans, entretien réalisé à son domicile à Guérin-Kouka le 2 août 2022.

⁶ Biyir Tehoul ex-préfet et 1er préfet de Dankpen (17 octobre 1991 au 21 septembre 1994), 79 ans, entretien réalisé à son domicile à Guérin-Kouka le 1er août 2022.

La campagne pour ces élections a débuté fin mai 1955 pour se terminer le vendredi 10 juin 1955 (K. Sangula, 2007, pp.49-51). Au cours de cette campagne, les différents candidats ont circulé dans leur circonscription pour faire passer leur message. C'est l'exemple de Robert Nanamalé Gbegbeni, candidat des konkomba dans la circonscription électorale de Bassari-Nord (Guérin-kouka) qui avait circulé dans cette qui était son fief où il n'avait pas d'adversaire. Aucun incident majeur ne s'était déroulé, sauf à Vogan et à Cinkassé où on avait relevé d'incidents de faible importance⁷. Pour Nanamalé Gbegbeni cité par Dadjama K. Sangula « Le calme observé dans l'ensemble s'explique par le fait qu'il n'y ait pas de compétition entre eux (UCPN et PTP) et les partis politiques nationalistes» (D. K. Sangula, 2007, p. 45).

2.4. L'élite et la chefferie traditionnelle dans les législatives du 27 avril 1960

En 1958, des actions politiques avaient été enregistrées en pays konkomba comme sur toute l'étendue du territoire⁸. D'après Djabab Komi⁹ :

Ailleurs, les populations vivaient dans un climat politique mouvementé à cause la situation politique tendue entre les deux tendances politiques du Togo. Le pays konkomba au contraire, ne connaissait pas cette situation. Cette partie du territoire togolais n'avait pas enregistré d'affrontements ouverts entre les différents partis politiques qui divisaient parfois les personnes d'un même lieu. La situation politique était paisible. Cette atmosphère paisible était liée à l'unanimité entre les chefs traditionnels et leurs populations respectives y compris l'élite locale. Par exemple, Nanamalé Gbegbeni était bien aimé et bien écouté par les konkomba. C'était pareil pour la majeure partie des chefs qui étaient aussi bien écouté et avaient la maîtrise de leurs populations.

Dans tous les villages de chaque canton konkomba, hommes et femmes étaient largement sensibilisés. Cette sensibilisation donnait un signe de la transparence non seulement pour leur inscription sur les listes électorales mais aussi sur les réalités des urnes. Tout comme les cadres qui avait sillonné la zone, chef avait suffisamment rappelé sa population à travers les gongs, l'intérêt d'aller s'inscrire sur les listes électorales et d'aller voter. C'est d'ailleurs pourquoi les chefs et leurs gardes aménageaient tous leurs efforts pour motiver puis mobiliser les populations à ce devoir civique qui les incombe. Ces mesures avaient incité le peuple konkomba à prendre davantage connaissance des affaires politiques nationales et de participer.

⁷ Biyir Tehoul ex-préfet et 1er préfet de Dankpen (17 octobre 1991 au 21 septembre 1994) , 79 ans, entretien réalisé à son domicile à Guérin-Kouka le 1er août 2022.

⁸ Djabab Komi, Professeur des Collèges à la retraite, 76 ans, entretien réalisé 30 juillet 2022 à dans son domicile à Guérin-sKouka.

⁹ Djabab Komi, Professeur des Collèges à la retraite, 76 ans, entretien réalisé 30 juillet 2022 à dans son domicile à Guérin-sKouka.

Tehoul Biyir, Nanamalé Gbegbeni, favori avait sillonné le pays konkomba qu'il maîtrisait bien. Lors de la campagne électorale il avait fait comprendre aux populations konkomba, le bien fondé du choix à porter sur lui ainsi qu'à l'adhésion aux progrès. Le peuple konkomba, bien sensibilisé, a placé leur totale confiance à un natif de leur zone. Son adversaire G. Djeri Gbati, impopulaire et méconnu avec eu de la peine à planter le Comité de l'Unité Togolaise (CUT) d'obédience nationalistes, partisans de l'indépendance immédiate. D'après Charles Kondi Agba¹⁰ :

Ce parti n'était pas véritablement implanté dans cette zone qui était aussi un fief de l'UCPN. Cette représentation du CUT était à l'adhésion du peuple konkomba aux progrès et aussi à cause de la popularité de Nanamalé Gbegbeni son adversaire qui était bien écouté par son peuple. Contrairement à Nanamalé Gbegbeni, un fils voire natif de la zone bien connu, Djeri Gbati Georges était impopulaire et méconnu dans cette circonscription. C'est cette situation qui lui est défavorable va être à l'origine de son échec face à Nanamalé Gbegbeni qui va être par son peuple.

A la veille de la proclamation de l'indépendance, une circulaire du ministère d'Etat, de l'Intérieur Information et Presse en date du 24 juillet 1959 aux commandants de cercles précisait ce qui suit : Biyir Tehoul : ex-préfet et 1er préfet de Dankpen (17 octobre 1991 au 21 septembre 1994) à la retraite, âgé de 79 ans, entretien réalisé à son domicile à Guérinkouka le 1er août 2022 104 La République togolaise accède à son indépendance le 27 avril 1960. D'importantes cérémonies et réjouissances publiques marqueront cette date historique, sur toute l'étendue du territoire. Je vous demande de constituer sans délai, dans tous les chefs-lieux de circonscription une commission d'élaboration du programme des fêtes de l'indépendance (ANT / Lomé, 2APA, cercle de Bassari, n°37). Cela témoigne à degré Dankpen était impliqué dans la gouvernance politique du Togo.

3. Dankpen dans la gouvernance politique après 1960

Des réformes ont été engagées à travers la loi n°63-4 du 8 juin 1963 qui réorganisa le système administratif des circonscriptions administratives. Au lendemain du renversement du régime OLYMPIO, la gestion du pays fut confiée aux leaders progressistes PTP-UCPN. Ces derniers avaient formé un gouvernement d'union et de réconciliation nationale incluant tous les partis politiques UDPT¹¹ et le CUT. C'est suivant ces réformes administratives qu'il fut créé un poste administratif en pays konkomba le 26 juillet 1965 (G. Adouna, 2009, p. 22). Le

¹⁰ Charles Kondi Agba : Professeur Titulaire des Universités, ex-ministre Agé de 74 ans : entretien réalisé à son domicile le 04 juillet 2022 à siège du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) sis Hédzranawoé (Lomé).

¹¹ Archives du MATDCL, Recueil des textes relatifs à l'administration territoriale p. 295-298

premier chef de poste administratif fut un natif konkomba à la personne de Nantob Bikatui Jean affecté le 26 juillet 1965 au 23 octobre 1968.

3.1. Dankpen et ses acteurs dans l'avènement du RPT en 1969

Le pays konkomba, n'est pas resté à l'écart ni indifférent à cet appel. Ainsi Nanamalé Gbegbeni, partisan de la réconciliation des fils et filles du Togo, a vite adhéré à ce nouveau par naissant. Il va encore représenter le peuple konkomba au congrès constitutif du RPT tenu à Lomé le 30 novembre 1969. Le bureau comptait 23 membres dont Nanamalé Gbegbeni, du pays konkomba élu conseiller parmi 12 conseillés (K. Kadanga, 1992, p. 23). Pour Charles Kondi Agba¹² :

L'élection de Gbegbeni comme conseiller du parti RPT n'est une surprise, il l'a bien mérité parce qu'il est un homme politique assermenté et expérimenté, il a travaillé avec le régime d'avant l'indépendance puis avec le régime d'après l'indépendance. Ce grand militant va être d'abord dans un premier temps récompensé par le nouveau régime qui le nomma dès le 8 août 1968, chef de circonscription de Bassar (B. Agba, 2011, p.83).

Etoile du peuple Konkomba, Nanamalé Gbegbeni va gravir de grand poste grand poste. De directeur de cabinet au ministère des affaires sociales, du travail et de la fonction publique, va occuper plusieurs postes ministériels tels que : Ministre du commerce, de l'industrie, et du tourisme (1969-1972); Ministre de la fonction publique, du travail et des affaires sociales (1972-1974) , Ministre de la justice (1974-1977); puis conseiller technique au ministère du plan de 1977 à 1984 (C.K. Agba, 2009, p. 77-115).

De 1969 à 1994, d'autres acteurs ont fait également leur entrée sur la scène politique à Dankpen qui est devenu sous-préfecture par les lois n°81-8 et n°81-9 du 23 juin 1981 (M. Kanibani, 2012, p. 32) puis préfecture par le décret n°91-072 du 17 octobre 1991 avec la nomination de M. Tehoul Biyir¹³, inspecteur de l'éducation nationale fut nommé préfet de la préfecture de Dankpen le 17 octobre 1991¹⁴.

Il s'agit de entre autres C'est l'exemple d' après Tehoul Biyir de l'Union Nationale des Femmes du Togo (UNFT) au sein laquelle on trouvait Mme Monsila N'gambi et beaucoup d'autres femmes militantes de Dankpen, l'Union Nationale des Chefs Traditionnels du Togo (UNCTT) au sein de laquelle on trouvait les chefs traditionnels konkomba comme Tagone

¹²Charles Kondi Agba : Professeur Titulaires des Universités, ex-ministre Agé de 74 ans : entretien réalisé à son domicile le 04 juillet 2022 à siège du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) sis Hédzranawoé (Lomé).

¹³JORT, du 25 novembre 1991, p. 6.

¹⁴JORT, du 25 novembre 1991, p. 6.

Sambiri, chef canton de Nandouta, Djado du canton de Guérin-Kouka, Dalaré Djagre de Nawaré, Djassoba de Namon, Nandjrigma Gnamala de Kidjaboun, Tindjo de Nampoch pour ne citer que ceux-là.

3.2. L'impact de ces actions de l'élite intellectuelle et de la chefferie traditionnelle

On note entre autres:

- ▶ L'émergence de l'élite intellectuelle
- ▶ La grande renommée de la chefferie traditionnelle
- ▶ L'émergence de l'élite intellectuelle
- ▶ La promotion de l'élite à des postes de responsabilité
- ▶ L'évolution socio-politique et administrative
- ▶ La création des services déconcentrés de l'Etat et la mise en place des infrastructures
- ▶ La création du poste administratif de Guérin-kouka le 26 juillet 1965
- ▶ La création de la sous-préfecture de Dankpen le 23 juin 1981
- ▶ La création de la préfecture de Dankpen 17 octobre 1991.

Conclusion

En Somme, l'implication du pays konkomba à la gouvernance socio-politique du Togo a commencé par les chefs traditionnels et l'administration coloniale de 1924 à 1958. A la veille de l'indépendance puis après l'accession du Togo à cette souveraineté internationale, l'élite intellectuelle issue de l'école coloniale a relayé ce rôle et s'est également impliquée activement à la gouvernance politique du pays à travers diverses actions.

Des nouveaux acteurs vont poursuivre le chantier politique entamé par les chefs traditionnels et les élites issues de l'école coloniale. Comme impact, cela a revigoré l'implication de cette partie à la gouvernance socio-politique du pays tout en favorisant son évolution administrative sans laisser son développement économique ainsi que l'épanouissement des populations locales.

Sources et Bibliographie

1- Sources

a- Sources orales

N° d'ordre	Noms et prénoms	Âges	Profession	Lieu et Date de l'entretien
1	AGBA M. Charles Kond	74 ans	Ancien ministre, Professeur des Universités	04 juillet 2022 à Hédzranawoé (Lomé)
2	DJABAB Komi	76 ans	Professeur de collège à la retraite	30 juillet 2022 à Guérin-Kouka
3	IBOUKO Nigheline	82 ans	Cultivateur, ex secrétaire du chef canton de Nandouta	1er août 2022 à Nandouta (Dankpen)
4	MAPI N. Franck	52 ans	Responsable Bancassurance à SUNU BANK	18 juillet 2022 à Lomé (quartier administratif)
5	TEHOUL Biyir	79 ans	Ex-inspecteur de l'éducation, ex préfet à la retraite	1er août 2022 à Guérin-Kouka

b- Sources imprimées

*Série APA : Affaires Politiques et Administratives

°Sous-série 2 APA (Archives et cercles).

- Cercle de Sokodé (dossier 39 et 128)
- Cercle de Bassari (dossier 4add ; 5b ...)
- Togo Presse (questions politiques et administratives)

*Journaux officiels

- journal officiel du Togo du 10 janvier 1946, p.206.
- JORT du 1er septembre 1968.p.481

2- Bibliographie

- ALMEIDA (d') K. (1982) : Gouvernement Bonnecarrère,
- Charles K. AGBA (2002) : Le commandant de cercle de Bassar. éd Haho Lmé, 189p.
- GAYIBOR N.L, 1994, Les Togolais face à la colonisation, Lomé, Presses de l'UB, pp 151-

- GAYIBOR N.L : Le Togo sous la domination coloniale (1884-1960), Lomé, PUB
- KADANGA K., 1992: Le changement politique au Togo, Lomé, vol I, inédit, 119p.
- KPONTON G., 1977 : La décolonisation au Togo de 1940-1960, Thèse de Doctorat de Troisième cycle, Université de Provence, 485p.
- NAPO KAKAYE L.N., 1980 ; Histoire politique et administrative du Togo, regard sur un Nationaliste de la première heure, Harmattan, 312p.
- TCHAM B., 1992 : " Pouvoir colonial allemand et structures politiques traditionnelles", Annales de l'UB, PUB, Lomé, pp 113-133
- TCHAM B. ,1997 : Le pays konkomba : l'impossible pacification (1896-1946), in G. N. L, les Togolais face à la colonisation
- YAGLA O ,1992 : Les indigènes à l'assaut du pouvoir colonial de 1920 à 1958, NEA, Lomé, 119p.
- AGBA B.2011, Histoire d'une vie de Robert Nanamalé GBEGBENI : 1933-2008, mémoire de Maîtrise d'histoire, Université de Kara, 98p.
- ALI-NAPO P., 1995 : Le Togo à l'époque coloniale : La région de la Kara des origines à 1958, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Reims, 156p
- ALMEIDA (d') K ,1998 : Les élections du 27 avril 1958 au Togo, mémoire de maîtrise D'histoire, UB, Lomé, 168p.
- ALMEIDA (d'),2003 : La repression administrative et politique de 1951-1963, mémoire pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en Histoire contemporaine d'Afrique , Lomé, UL, 65p.
- BOGRAH Bandjaglana Fontou (2003) : Le Nord-Togo dans la vie politique togolaise de 1944 à 1960, mémoire ès-Lettre, Lomé, 136p.
- KANIBANI M ., 2012, La gestion des préfecture au Togo de 1981-2010,), mémoire pour l'obtention de la maîtrise ès lettres, Université de Lomé, 126p.
- KPAMATCHOU Y., 2011 de Lomé, 117p. : Vie politique au Togo sous la 3ème République et

le scrutin législatif du 24 mars 1985, mémoire de maîtrise ès lettres et sciences humaines, Université de Lomé.

- TCHOOU Pissiniwé, 2012, Vie politique dans le cercle de Sokodé (1915-1960), mémoire pour l'obtention de la maîtrise ès lettres, Université de Lomé, 96p.
- YANABO O, 2010: La scolarisation en pays konkomba (1929-2008), mémoire de maîtrise d'histoire, 101p.

REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE.

COULIBALY Sinourou Aminata ; BAMBA Sidiki.

Université Félix Houphouët Boigny – CERCOM, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Gouvernance politique

Résumé

La Côte d'Ivoire, en raison de sa proximité avec des pays fortement touchés par le terrorisme ou l'extrémisme violent, se retrouve de plus en plus exposée aux risques de propagation des groupes armés terroriste opérant dans la région sahélienne (Eizenga. D et Gnanguénon. A, p. 1, 2024)¹. Ces menaces se traduisent par des attaques meurtrières, causant de nombreuses victimes et instaurant une zone d'insécurité le long de la frontière nord. Ce constat, déjà mis en lumière par l'Analyse Nationale des Risques de Financement du Terrorisme (ANR-FT, 2016)² souligne la nécessité d'une gouvernance efficace face à ce phénomène.

Dans ce contexte, la présente étude vise à explorer les perceptions et les attentes des populations ivoiriennes concernant la gouvernance de la communication publique sur le terrorisme. Nous convoquons dans cette étude la théorie des représentations sociales développée par Moscovici et faisons le choix d'une étude quantitative par le moyen d'un questionnaire google form.

Mots clés : Communication publique, Gouvernance, Prévention, Représentations sociales, Terrorisme.

Abstract

Côte d'Ivoire, due to its proximity to countries heavily affected by terrorism or violent extremism, finds itself increasingly exposed to the risks of the spread of armed terrorist groups operating in the Sahel region (Eizenga and Gnanguénon, P.1, 2024).

These threats manifest in deadly attacks, resulting in numerous victims and creating zones of insecurity along the northern border. This situation, already highlighted by the National Terrorism Financing Risk Analysis (ANR-FT, 2016), underscores the urgent need for effective governance to address this phenomenon.

In this context, this study aims to explore the perceptions and expectations of the Ivorian population regarding the governance of public communication on terrorism. In this study, we draw on the theory of social representations developed by Moscovici and choose a quantitative study using a Google Form questionnaire.